

Bobigny, 22 avril 2021

**La dernière vague de labellisation de France services de la MSA intervient alors que le ministère de la cohésion des territoires lance sa campagne de communication France services.**

La MSA s'est engagée dans le programme France Services pour apporter une réponse concrète aux besoins des territoires ruraux en matière de services publics et ainsi **contribuer à résorber la fracture territoriale**. Par ailleurs, elle expérimente, dans les France services dont elle assure la gestion, un **service renforcé dans le champ de la sécurité sociale**, en partenariat avec les organismes du régime général.

Partenaire de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), **la MSA a déjà créé, notamment dans les territoires les plus isolés, 30 France services labellisés** et implantés en agence MSA, dans des locaux publics ou sous forme de bus itinérants.

Elle a également initié 114 projets qui sont en cours d'étude avec l'ANCT, pour de futures implantations sur les cantons ruraux non encore couverts. 60 projets restent à définir pour atteindre **l'objectif de 200 France services MSA d'ici 2022**.

*"Je veux particulièrement remercier l'engagement de la MSA dans le programme France services. Depuis le début nous travaillons main dans la main pour construire une offre de service complète qui permet d'accompagner les usagers en grande proximité et d'apporter des réponses concrètes aux territoires ruraux."*  
**Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires.**

*« Le programme France services représente une chance formidable pour les territoires ruraux et une réponse aux problématiques d'isolement. La MSA, qui a élaboré sa vision stratégique en même temps que le Gouvernement a construit son agenda rural, ne peut que saluer le travail entamé par madame la ministre Jacqueline Gourault. Nous travaillons et continuerons de travailler ensemble pour étendre le réseau des France services au bénéfice des populations rurales ».*  
**Pascal Cormery, président de la CCMSA.**

Lien vers le communiqué du ministère :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/labellisation-de-nouvelles-france-services-et-lancement-dune-campagne-de-communication-nationale>